# Compte rendu de la réunion UCL-FCPE - Ville du 6/09/24

Cette première réunion avec le bureau élu de l'union des conseils locaux de Saint-Denis avait pour but de prendre contact « officiellement » avec les élus de la ville à la scolarité et de recueillir des infos sur divers sujets. Un RDV sera demandé plus tard sur des bases plus revendicatives avec des réponses chiffrées concernant certains sujets , avec les retours des conseils locaux FCPE des établissements scolaires et des adhérents isolés.

#### Présents:

pour la FCPE: Hamid, Thomas, Wilfrid

**pour la ville :** Mme Temel (adjointe à l'Education, enfance, restauration et vie scolaire), Mme Badufle-Douchez (adjointe à la sécurité et prévention, relations aux établissements secondaires et universitaires), Mme Abamonte (DGA émancipation et éducation populaire · Ville de Saint-Denis)

## En gras, les grands thèmes abordés.

En italique, nos questions.

--> Si vous n'êtes pas d'accord avec des informations fournies par la Ville, nous le faire savoir !

Sur la situation de la rentrée dans les écoles, peu de retours pour le moment. A priori des enseignants sur tous les postes et remplacements assurés pour le moment.

## 1) Soutien de la Ville aux parents (absences non remplacées...)

## Ouel est l'état des lieux pour cette rentrée 2024-25 ?

## **Réponses municipalité :**

Pour l'instant, la "photographie" de la rentrée n'est pas faite. Les élues réunissent les directions d'établissements et les 3 IEN au 25 septembre.

# Sur quel soutien de la ville peuvent compter les parents (absences non remplacées...)

### Réponses municipalité :

Badufle-Douchez.

La Ville pense plus efficace d'agir discrètement (par mails et appels téléphoniques) auprès de l'Education Nationale (IEN, DSDEN, DASEN) qu'accompagner ou organiser des actions plus revendicatives : "obtenir des résultats plutôt que de faire la démonstration d'une mobilisation". Elle transmet les demandes de remplacement à la DSDEN, par courrier voire par téléphone. Pour les collèges également, même si ce n'est pas sa compétence directe (mais celle du département), la Ville accepte de relayer les demandes qui lui sont exprimées en sollicitant Mme

Politique de location des anciens appartements de fonction (les gardiens et les enseignants n'y ont plus droit). Des baux d'un an renouvelables 3 fois sont proposés pour attirer et stabiliser des enseignants, des psychologues, maîtres G&E... sur la ville dans les anciens logements de fonction des établissements scolaires. Le problème est que les enseignants ne veulent plus les quitter au-delà des 3 ans (50 % des locaux concernés) et ne souhaitent pas accepter les offres du parc de logement social (convention PCH). Ce programme sera poursuivi (pour les personnels du premier degré uniquement) mais modifié pour éviter les "dérives" (colocations...).

#### 2) Calendrier de la Ville pour les actions en direction des parents

Nous souhaiterions un calendrier des actions de la Ville en direction des parents

# Réponses municipalité :

Une réunion aura lieu avec les parents élus après la Toussaint. Les sujets d'actualité seront présentés : déploiement de l'ENT (environnement numérique de travail) pour les écoles primaires, généralisation de la cantine « gratuite » à tous les niveaux de la maternelle au CM2, les projets éducatifs...

# Nous demandons que d'avantage de temps soit laissé aux échanges avec les parents à l'occasion de cette réunion.

D'ici la Toussaint, la Ville souhaite organiser des présentations de l'application d'inscription à la cantine. Comme le reconnaît Mme Temel, il y a des problèmes de cohérence et d'interface (qui doit bientôt être revue) et qui rendent difficile son utilisation même pour des personnes à l'aise avec la langue française et le numérique.

Chaque directeur·ice de centre de loisir aura une tablette pour aider les parents qui le souhaitent à s'inscrire. Un effort de formation sera fait en direction des enfants également. Les représentants de parents sont encouragés à participer – café des parents... (est-ce leur rôle ?).

Par ailleurs, la présentation du dispositif d'inscription sera traduit en plusieurs nouvelles langues (anglais, espagnol, arabe, tamoul, roumain, français facile), l'accueil enfance-famille et l'espace numérique de la mairie sont également ouverts aux parents pour l'inscription et situé dans les anciens locaux de la sous-préfecture sur toute l'année 2025.

## 3) Cantine

# Demande d'un point régulier sur la cantine gratuite et obtention des chiffres : fréquentation, nombre et montant des amendes...

### Réponses municipalité :

Pas opposés à fournir des chiffres, quand ils seront disponibles et consolidés.

La fréquentation de la cantine augmente depuis la gratuité, à raison de +2,5% par niveau concerné depuis le début de la mise en place. Cette année, tous les niveaux de la petite section de maternelle au CM2 sont concernés. Le taux de fréquentation de départ était à 56% environ. L'obectif de la municipalité est d'atteindre 70 % (pour plus de 80 % en moyenne dans le département).

Les premières pénalités arrivent sur la facture du mois de novembre, généralement distribuée au courrier dans le courant du mois de décembre.

# Choix alimentaires (porc) : transmission aux animateurs Réponse municipalité :

La possibilité est désormais ouverte pour les parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants mangent du porc (servis une seule fois par mois) de cocher une case sur le formulaire d'inscription. Un effort sera fait, particulièrement pour les petits niveaux, pour que le choix des parents soit mis en application par les animateurs. Quoi qu'il arrive, les animateurs ne peuvent contraindre les enfants à en manger (cela doit être signalé si ça arrive).

Un troisième menu végétarien va d'ailleurs être rajouté dans la semaine.

Sur la semaine, il y a une volonté de faire manger les animateurs à table avec les enfants pour favoriser les bonnes pratiques et une atmosphère plus calme sur la pause méridienne.

#### 4) Périscolaire (accueil matinal, pause méridienne, accueil de loisirs ou AdL)

### Où en est-on en cette rentrée ?

#### Réponses municipalité :

Pas de problème constaté pour le moment sur l'encadrement de la pause méridienne. Effort d'équipement matériel des AdL pour du matériel d'équipements d'espaces sensoriels. Formation inclusion et à l'autisme. Il y a maintenant un référent par AdL + 1 interlocuteur en central sur cet aspect.

## Où en sont les formations annoncées des animateurs ?

# Réponses municipalité :

Formation au BAFA réalisée de 60 animateurs vacataires travaillant régulièrement.

Financement pour la formation également de 50 « BAFA sécurisés » : jeunes de 16-17 ans, en vue d'avoir des jeunes formés pour les prochaines années.

Formations BAFD pour les encadrants (montée en compétences vers des fonctions de direction d'AdL).

Formations également au goût (pour les cantines), à l'inclusion, à l'autisme, création d'espaces sensoriels dans les AdL (accueils de loisirs).

Formation au vélo pour organiser des sorties à vélo et encourager les enfants à circuler en vélo, en parallèle de la mise en place de pistes cyclables dans la ville.

La Ville négocie avec l'Education ationale (mais ça n'avance pas vite) le départ de toute la classe d'âge des CE2 chaque année en classe découverte, à la place des départs uniquement sur l'initiative des enseignants, qui avantage certains enfants et désavantage d'autres. Le centre de Mériel est envisagé mais nécessite des travaux de rénovations et d'adaptation.

Les séjours de colonies de vacances seront reproposés à partir du printemps 2025.

## 5) Travaux

# Nous demandons un calendrier des travaux prévus dans les écoles cette année (engagement de la ville de rénover massivement les écoles)

## **Réponses municipalité :**

La Ville ne pourra nous fournir un calendrier des travaux prévus dans les écoles, mais nous informera en amont des travaux avant leur démarrage.

D'une part un bilan des travaux réalisés est en attente et les arbitrages pour les travaux futurs ne sont pas faits.

D'autre part, l'actualité (dégât des eaux, avaries, dégradations...) peut entraîner des dépenses imprévues.

En cette rentrée par exemple, 3 groupes scolaires connaissent déjà des difficultés :

- L'office de l'école Pasteur a été infesté cet été et doit être remis en état (cantine provisoire organisée dans le gymnase attenant)
- L'école maternelle Rouillon a connu des inondations au moment des fortes pluies de la semaine passée
- école Jules Guesdes : fuites d'eau

Dans ce cas, des travaux même budgétés peuvent être ajournés. La Ville hésite donc à les annoncer à l'avance pour ne pas décevoir les parents.

Les travaux commencés il y a 6 ans à la maternelle Halimi (ex-Wallon) seront achevés cette année. Un seul nouveau groupe scolaire sera réalisé dans le périmètre du Village Olympique à côté du collège Dora Maar pour septembre 2027.

# 6) Mixité dans les toilettes.

## Qu'en est-il de la mise en place de toilettes mixtes ?

### Réponses municipalité :

Seules les toilettes de Jules-Guesde sont concernées, et il n'y a pas de volonté de généraliser le dispositif. Cela s'est fait à l'initiative de l'équipe pédagogique. Il y aurait eu un vote des élèves, favorable à ce projet qui leur a été présenté.

En pratique, il s'agit de la suppression des pissotières et la généralisation des cabines individuelles plutôt que de la création de toilettes mixtes. Ainsi les écoles auraient deux blocs de toilettes identiques. La mixité dans les toilette doit faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des élèves, encadrants et parents des élèves.

Sans nous prononcer pour ou contre, nous soulignons que la question de la propreté des toilettes est cruciale, d'autant que les toilettes des garçons sont généralement plus sales que celles des filles. Que par ailleurs la mise en place d'un tel dispositif ne peut se faire sans la participation et l'agrément des parents et des élèves, au-delà des représentants élus. Et un gros effort de la ville sur le nettoyage reste attendu.

Selon Mme Temel, la mixité a un effet bénéfique sur la propreté des toilettes. C'était ce qu'avait affirmé la "designer sociale" Célia Ferrer lors de la conférence "Faire jeu égal, penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants" en janvier 2023 à la mairie.

## 7) Ménage

Quelles actions suite aux gros problèmes de nettoyage l'année dernière dans les écoles, en particulier avec l'entreprise Derichebourg ?

## Réponses municipalité :

Nombreux dysfonctionnements l'année dernière, en particulier de l'entreprise Derichebourg. La Ville a appliqué des pénalités. Amélioration du ménage de fond dès juillet (dont passage de la monobrosse), pour faciliter cette tâche à la rentrée les écoles, contrairement à l'année dernière. La dénonciation du contrat avec Derichebourg n'est pas à l'ordre du jour mais pour se faire les gardiens doivent consigner tout manquement et faire des rapports écrits à la ville en conséquence. C'est le seul moyen de dénoncer le contrat de ménage avec la société privée avant sa fin. La ville continue à former les gardiens sur cet aspect.

Il ne reste plus qu'une quinzaine d'écoles dont le ménage est encore assuré par les agents de la Ville.